

L' Afrique du Sud avertit ses citoyens qu'ils peuvent être poursuivis pour servir dans l'armée israélienne

Description

Cette menace a été exprimée après qu'un groupe militant pro-palestinien ait entamé une procédure contre Dean Goodson du Cap qui a été signalé comme servant dans l'armée israélienne.

Par ITA, 9 août 2014

[gaza](#)

Soldats de l'IDF près de la frontière de Gaza, 31 juillet 2014

Les autorités sud-africaines ont annoncé qu'elles poursuivraient en justice les citoyens qui servent dans les Forces de Défense Israéliennes.

L'avertissement a été lancé en début de semaine après qu'un groupe militant pro-palestinien ait entamé une procédure contre Dean Goodman du Cap, qui a été signalé comme servant dans l'IDF.

Action Forum en soutien à la Palestine a déclaré à l'Indépendant d'Afrique du Sud en ligne avoir l'intention de lancer des procédures contre au moins quatre autres Sud-Africains dont le groupe pense qu'ils servent dans l'armée israélienne.

La loi sur la coopération militaire sud-africaine détermine les modalités d'engagement de Sud-Africains dans des conflits armés au-delà des frontières du pays. Les coupables sont passibles de peines de prison.

Le ministre de la Défense du pays, sur recommandation du comité national de maîtrise des armes classiques peut accorder la permission de servir dans des conflits à l'étranger.

L'avertissement des autorités sud-africaines concerne également ceux qui se sont engagés en Afghanistan et en Afrique de l'Ouest.

Le ministre sud-africain de la Défense a dit à l'Indépendant qu'il n'a permis à aucun Sud-africain de participer au conflit actuel à Gaza. Le ministre a ajouté être au courant que quelques personnes pouvaient être dans les rangs de l'armée israélienne sans autorisation.

Traduction: SF pour l'Agence Media Palestine

Source: [Haaretz](#)

date créée
2014/08/10